ACEF - Réunion de Bureau du vendredi 27 octobre 2023 en visio TEAMS (09h50 à 10h30)

Administrateurs présents : Marc, José, Cyril et Bruno

Invitée en première partie Com': 0

Points essentiels à retenir :

1) Communication: non abordé cause prestataire absent (congés).

2) ACEF:

✓ Marc revient sur le sujet du projet annulé de renouvèlement de l'opération de voyage d'enfants malades en Laponie en décembre 2023.

La proposition d'Honoré Carlesimo a été trop tardive, l'information d'un montant prévisionnel par enfant étant donné vendredi soir soit (1750 €). Nous n'avons reçu aucun dossier de demande de subvention mais indépendamment de cela, la date butée était très courte. De plus les échanges de mails avec les administrateurs ont mis en lumière des interprétations des positions tenus en CA. Il est donc essentiel de s'en tenir à ce qui a été dit. Le projet Laponie 2022 nous avait permis de voir la faisabilité et les conditions de vie durant le séjour pour les enfants. Nous avions fait un REX sur ce projet en précisant que 50 000 € était une somme importante et qu'il serait opportun le moment venu de voir si on reproduirait un voyage en Laponie et sous quelle forme.

A ce titre, le président a rappelé que ce point avait été abordé au dernier CA sous cet angle :

- Renouvelle-t-on un voyage en Laponie ? Oui / Non
- Si Oui sous quelle forme ? Hôpitaux + pupille de gendarme ?....Quelle somme qui déterminerait le nombre d'enfant.

Marc proposera à Honoré de constituer un dossier de demande dès le mois de mars 2024 dans le cas où il souhaiterait reproposer ce type d'action pour la fin d'année prochaine. Notre ACEF pourra alors prendre le temps d'étudier le projet.

Malgré des échanges de mails ou Honoré était en copie...., on peut tout de même noter que nos administrateurs sont assez prompts à réagir à la vie de notre association, c'est un point très positif.

- ✓ La signature de la convention avec l'APHP Nord pourrait avoir lieu le 17 novembre prochain. Marc va voir avec Pascal sa bonne disponibilité pour qu'il soit à ses côtés.
- ✓ José s'inquiète du prochain départ à la retraite d'Agnès, qui assure une partie du travail de secrétariat de notre ACEF en matière de gestion des dossiers de demande, des conventions et des avenants des partenaires, en complément de la mise à jour des documents sur notre site et des envois des offres Multi-Avantages à nos adhérents.
- ✓ Marc indique qu'une réorganisation est en cours à la banque nous précisant les orientations choisies pour le secrétariat. Dans le cas contraire nous devrons trouver une autre solution afin de reprendre le travail qu'elle réalisait à notre profit depuis le 10/07/2017.
- ✓ La Banque vient de fournir une première offre en matière de tarifs à frais réduits pour la gestion des comptes des associations partenaires de l'ACEF Rives de Paris : 9,90 €/mois, comprenant une Carte Bleu.

 José trouve l'offre non intéressante, car à titre d'exemple, l'ADASP-91 paye actuellement 5 €/mois pour les

Bruno indique que le partenaire de « *l'Amicale du Fort du Kremlin bicêtre* » paye actuellement 1 €/mois pour sa gestion de compte et services par internet (tarif négocié par rapport à 10 €/mois en temps normal).

Il précise que, suite à un appel d'offres de la mairie du Kremlin Bicêtre, l'ensemble des associations de la ville peut bénéficier d'une gestion entièrement gratuite de leurs comptes associatifs auprès de la Banque du Crédit Mutuel.

✓ Point sur les sujets abordés lors de la réunion ACEF/BRPI du mercredi 25 octobre 2023 :

La réunion n'a pas eu lieu (personnels Banque en congés).

mêmes services.

✓ Point sur les nouvelles demandes et aides financières accordées aux partenaires :

• CSINI (Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides) :

Demande : 10 000 € (reconduction des subventions accordées les années précédentes)

+ 1 000 € (création d'une nouvelle section para-golf)

Le dossier de demande a été refait par Stéphane Denoyelle : il a été complété des actions prévues par le CSINI pour la saison 2023-2024 et signé le 25/10/2023 par le président du CSINI.

→ Le Bureau décide d'attribuer une aide à hauteur de 11 000 € pour les deux demandes.

SECTIONS SPORTIVES DES POLICIERS D'ÎLE-DE-FRANCE :

Demande : 6 000 € (tournois de tennis le 02 décembre 2023)

La demande a été redescendue à 3000 €

José n'a toujours pas trouvé d'informations sur cette association de policiers de la Seine-Saint-Denis (93) qui existerait depuis 2004 d'après la publication au JO de la création de l'association.

→ Le Bureau décide de sursoir à toute décision d'aide, le temps de recevoir les Statuts de l'association.

• JEUNES SAPEURS-POMPIERS D'ETAMPES :

L'ACEF avait attribué une subvention de 2 000 € à ce nouveau partenaire en juin dernier, pour l'aider à organiser une rencontre avec des JSP allemands à la fin octobre 2023.

En raison de la situation sécuritaire actuelle, l'action a été malheureusement annulée et les JSP d'Etampes ont appelé Agnès pour lui annoncer qu'ils souhaitaient rembourser l'ACEF pour la subvention qu'ils n'utiliseront finalement pas.

Le Bureau salue l'honnêteté du partenaire et sa décision de restituer l'argent non utilisé.

✓ Point sur l'agenda des prochaines réunions :

- Prochaine réunion de Bureau le vendredi 03/11 à 9h30 (visio TEAMS)
- Réunions spéciales du Bureau pour compléter le tableau des votes : jeudi 16/11 à 9h, jeudi 23/11 à 15h et mercredi 29/11 à 15h (toutes en visio TEAMS).
- Réunion de CA le vendredi 08 décembre (horaire à définir, en présentiel et visio TEAMS) au siège de l'ACEF RdP, suivi d'un repas de fin d'année.
- Réunion de CA en janvier 2024 (date et horaire à définir) au siège de l'ACEF RdP, pour l'élection d'un nouveau Bureau.